

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION / GENERAL BOOKING CONDITIONS

Le camping accepte les réservations selon les dates et possibilités afin de garantir à sa clientèle un emplacement pour le jour de son arrivée (la parcelle est attribuée de façon aléatoire en fonction des disponibilités).

Celles-ci sont soumises à certaines conditions :

1. Le solde des frais de séjour est payable le jour de l'arrivée ou la veille du départ.
2. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
3. Afin de valider la réservation, le versement d'un acompte dont le montant correspond à la première nuitée vous sera demandé. L'acompte peut être réglé soit par téléphone par carte bancaire en vente à distance, soit par l'envoi d'un chèque bancaire qui devra être reçu minimum une semaine avant la date de début du séjour. L'acompte sera déduit du montant de la facture. Tout mode paiement sera libellé à l'ordre de « **Régie Camping Espérance Fouras** ».
4. Vous devez aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre réservation. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de la location prévue s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue.
5. Aucun numéro ne sera attribué définitivement et contractuellement. Seuls des souhaits pourront être formulés lors des options et réservations.
6. Pour toute modification des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement.
7. Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou moins doit être signalée le plus tôt possible.
8. **L'annulation** doit faire l'objet d'un message écrit, notifiant le motif de l'annulation ; joindre un justificatif :
 - plus de 15 jours avant la date d'arrivée : l'acompte sera remboursé.
 - moins de 15 jours avant la date d'arrivée : la totalité de l'acompte sera retenue.Par dérogation, dans l'hypothèse où l'annulation du séjour serait justifiée par le fait que l'un de participants serait atteint directement ou indirectement par la COVID 19 (infection ou cas contact), et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour, l'annulation se fera sans indemnité de rupture. Le Client devra impérativement justifier de l'événement ouvrant droit à l'annulation sans indemnité de rupture.
Par dérogation, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement local, interdiction de déplacement), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et de les accueillir, l'annulation se fera sans indemnité de rupture.
9. Lorsque que le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.
10. **Assurance** : il vous appartient de vous assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie... et en cas d'incident relevant de votre responsabilité civile.
11. Le locataire doit se conformer aux présentes conditions générales de réservation ainsi qu'aux dispositions du règlement intérieur du camping. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.
12. Les emplacements camping sont disponibles à partir de 14h et doivent être libérés au plus tard à 12h le jour du départ. Le camping accepte les réservations selon les dates et possibilités afin de garantir à sa clientèle un emplacement pour le jour de son arrivée.

Merci de nous nous renvoyer le contrat rempli et signé ; une confirmation vous sera adressée par retour.

Dans le respect de la loi du 6/01/1978 relative à l'informatique et au

The campsite accepts reservations according to dates and places available, in order to guarantee to customers a pitch for the date of arrival (the pitch is given randomly according to availability).

Reservations are subject to certain conditions, as follow :

1. For all reservations, the whole of the stay must be paid for on arrival at the campsite.
2. Reservations are let to named individuals. It's forbidden to sublet or to transfer the hire to a third party.
3. In order to validate the reservation, you will pay a deposit equal to the first night's stay. The deposit can be paid by telephone by credit card. The deposit will be deducted from the amount due for the stay. Any payment mode will be made payable to "**Régie Camping Espérance Fouras**".
4. You must notify us of any delay in your arrival, in order to keep your reservation. If we have not received any news as to your arrival within 24 hours, we will dispose of your pitch
5. No number will be attributed permanently and contractually. Only wishes can be formulated during pre-bookings and bookings.
6. For any change of dates of stay, it cannot be guaranteed the same pitch.
7. Any modification which may result in a difference in the amount due, be it higher or lower, must be specified as soon as possible.
8. In all cases of **cancellation**, for whatever reason, cancellation must be done by letter with a written proof :
 - more than 15 days before arrival, the deposit will be paid off.
 - less than 15 days before the date of arrival, the total of the deposit will be withheld.In the event that the cancellation of the stay is justified by the fact that one of the participants is directly or indirectly affected by COVID 19 (infection or contact case), and that this situation would affect his/her participation in the stay, the cancellation will be made without compensation. The Client must provide proof of the event giving rise to the right to cancel without compensation.
In the event that the Client is forced to cancel the entire stay due to governmental measures that do not allow participants to travel (local confinement, travel ban), even though the campsite is able to fulfil its obligation and welcome them, the cancellation will be made without compensation.
9. In case of an earlier departure or a later arrival, in comparison with the dates of reservation, no reduction will be granted.
10. **Insurance** : It is up to each camper to take out a liability insurance. The campsite declines all liability in case of theft, fire, bad weather... and in case of accidents that are related to the camper's liability.
11. Clients certify to have read the booking conditions and the camp rules and accept them. Each tenant is responsible for disturbances and nuisance caused by people staying with him or visiting him.
12. **Pitches** are available from 2 p.m. and must be left at 12 a.m. the day of departure.

Please send us back the completed and signed contract; a confirmation will be sent to you by return.

En cas de litige et après avoir saisi le service « accueil » de l'établissement, tout usager du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec accusé de réception, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : www.cm2c.net - Saisine par mail : contact@cm2c.net - Saisine par voie postale : 14 Rue Saint Jean 75017 PARIS - Téléphone : 06 09 20 48 86.